

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013 - 19 H 00

L'an deux mil treize, le vendredi 20 septembre à 19 h 00, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Étaient présents	M. JACOB, M. BRAY, M. JEUNEMAITRE, M. PATRON, Mme CHEVET, M. PIERSON, Mme PRADOUX, M. DEMAISON, M. BENECH, M. JIBRIL, Mme OCANA, M. BOURENANE, Mme HOTIN, Mme GONCALVES, Mme AUGÉ, M. PERCHERON, Mme CANAPI, M. CORNEILLE, M. MAREUIL, Mme ANDRE,
Excusé(s) représenté(s)	M. GAYRAUD, adjoint, par M. JACOB Mme BAIOCCHI, adjoint, par Mme CHEVET Mme WOLF, conseiller municipal, par M. PERCHERON Mme ARONIO DE ROMBLAY, conseiller municipal, par Mme CANAPI Mme GOURC, conseiller municipal, par M. PIERSON Mme VAUDO, conseiller municipal, par M. JEUNEMAITRE Mme BAALI-CHERIF, conseiller municipal, par Mme GONCALVES M. OUNOUGH, conseiller municipal, par Mme ANDRE Mme DESPOND, conseiller municipal, par M. MAREUIL
Excusé(s) non représenté(s)	M. LEBEL M. CHARON M. GUILLABERT Mme SIORAT-BROU
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. JIBRIL

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	20.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	9.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	4.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 12.09.2013	

---oooOooo---

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité (29 voix "pour"), M. JIBRIL est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2013

Adopté à l'unanimité (29 voix « pour »)

oooOooo

ADMINISTRATION GENERALE, SECURITE

2013.57 - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXERCEES PAR LE MAIRE

Le conseil municipal prend acte des délégations exercées par le maire.

2013.58 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS – MODIFICATION DES STATUTS

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver la modification de statuts de la Communauté de Communes du Provinois joint en annexe.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

DEVELOPPEMENT DURABLE - TRAVAUX

2013.59 – CONVENTION PATRIMOINE – PROGRAMME 2013

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver le programme 2013 des travaux de restauration des Remparts Ouest – Courtine D-E, dont le coût total est estimé à 960.000 €uros H.T. à plus ou moins 10%
- ⇒ De solliciter les aides complémentaires auprès des différents services financeurs tels que l'Etat, la Région Ile de France, le Département de Seine-et-Marne et tous mécènes.
- ⇒ d'autoriser la personne responsable du marché à engager les travaux.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

2013.60 – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS BASSE TENSION ET DE TELECOMMUNICATION SENTE DU « SENTIER CERTEAU » - DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à :
 - Solliciter une aide de 40 % hors taxes auprès d'ERDF et tous mécènes.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

SPORTS

2013.61 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DES "MANIFESTATIONS SPORTIVES"

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ d'attribuer la subvention exceptionnelle suivante :

CS Provins Rugby 1 300 €

Soit un montant total de 1 300 €

⇒ il est rappelé que les crédits sont disponibles à l'article 6574/40 du budget 2013.

⇒ d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

2013.62 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DU "SPORTS DE HAUT NIVEAU"

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ d'attribuer la subvention qui s'élève à : 495,90 € ainsi répartie

UNNSS Thibaut de Champagne 116,64 €

Club Mouche Provinois 379,26 €

⇒ il est rappelé que les crédits sont disponibles à l'article 6574/40 du budget 2013.

⇒ d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes consécutifs aux décisions prises ci-dessus.

FINANCES

Monsieur JACOB propose de retirer de l'ordre du jour la délibération « transfert de parcelles privées de la commune vers son patrimoine public, cadastrées section AK n0413, 414, 510, 512 (rue du Général Delort). Il indique qu'il est préférable de connaître les intentions précises des futurs investisseurs des parcelles riveraines avant de se prononcer sur ce classement et préserver ainsi les intérêts de la Ville.

A l'unanimité (29 voix « pour ») le conseil municipal décide de retirer la délibération

2013.63 - RENOUVELLEMENT DU PARC DES VEHICULES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

A l'unanimité (29 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ De donner son accord pour procéder à l'inscription de ces dépenses conformément au devis descriptif qui accompagneront le dossier transmis aux services de l'Etat.

⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre des investissements d'intérêt local décrits ci-dessus (aide maximum : 50 % de la dépense H.T).

⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

2013.64 – RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

- ⇒ De donner son accord pour procéder à l'inscription de ces dépenses conformément au devis descriptif qui accompagneront le dossier transmis aux services de l'Etat.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre des investissements d'intérêt local décrits ci-dessus (aide maximum : 50 % de la dépense H.T).
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

oooOooo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H20 .

Le présent compte rendu est consultable en ligne sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.mairie-provins.fr rubrique "le conseil municipal" sous rubrique "compte rendu des conseils municipaux".

Fait à Provins le 23/09/2013

le Maire,



Christian JACOB